

Communauté de Communes Cœur de Garonne

12 Rue Notre Dame - 31370 Rieumes

Direction du Développement Territorial
Service Culture / Maison du Campet
31 Promenade du Campet – 31220 CAZERES



DEMANDES DE SUBVENTION CULTURE 2022

Liste des pièces à joindre

	Première demande (votre association demande pour la première fois une subvention culture à la CC Cœur de Garonne)	Renouvellement (votre association a déjà bénéficié de subventions de la CCCG et présente un nouveau dossier en 2022 ou renouvelle une action)
• DOSSIER CERFA 12156-05 <u>complété</u> et <u>signé</u>	X	X
• LETTRE DE DEMANDE au Président de la communauté de communes Cœur de Garonne M. Paul-Marie BLANC	X	X
• ATTESTATION D'ASSURANCE pour l'année 2021	X	X
• DOSSIER présentant le projet (<i>contenu, intervenants, communication, partenariats...</i>)	X	X
• ÉCHEANCIER prévisionnel de réalisation (dates et lieux)	X	X
• COMPTE-RENDU FINANCIER du projet subventionné N-1 CERFA 15059*02		X
• RAPPORT D'ACTIVITE N-1 , assemblée générale et comptes annuels		X
• STATUTS de l'association	X	
• RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE	X	X

PROCEDURE

Dossiers disponibles à partir du 9 novembre 2021

- **format numérique :**
- à télécharger sur le site <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/culture/aide-aux-projets/>
- **format papier :**
 - retrait à l'accueil des locaux de la Communauté de Communes Cœur de Garonne :
 - Cazères : Maison du Campet - 31 Promenade du Campet
 - Rieumes : Maison du Touch – 4 rue Notre-Dame
 - Le Fousseret : Maison des Pyrénées – 136 route de Pouy de Touges
 - envoi courrier sur demande

Dépôt des dossiers jusqu'au 21 janvier 2022 inclus (date limite d'enregistrement des dossiers)

- **par mail** à d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr
- **par courrier** à Communauté de Communes Cœur de Garonne – 31 promenade du Campet – 31220 Cazères sur Garonne
- **sur place** à l'accueil d'un des trois sites de la Communauté de Communes Cœur de Garonne :
 - Cazères : Maison du Campet - 31 Promenade du Campet
 - Rieumes : Maison du Touch – 4 rue Notre-Dame
 - Le Fousseret : Maison des Pyrénées – 136 route de Pouy de Touges

Les notifications d'attribution de subventions seront adressées aux demandeurs dans 1 délai d'un mois après la délibération du conseil communautaire (31 mars 2022).

ACCOMPAGNEMENT DU SERVICE CULTURE

- Pour toute question ou accompagnement dans le cadre des demandes de subvention culture 2022, vous pouvez prendre rendez-vous avec le service culture.

CONTACT Audrey Boschung, chargée de mission culture – 05.61.98.42.27 - 06.03.79.59.67 - a.boschung@cc-coeurdegaronne.fr